

PAYS ISSYQUOIS Environnement

Des projets éoliens relancés, des "antis" toujours mobilisés

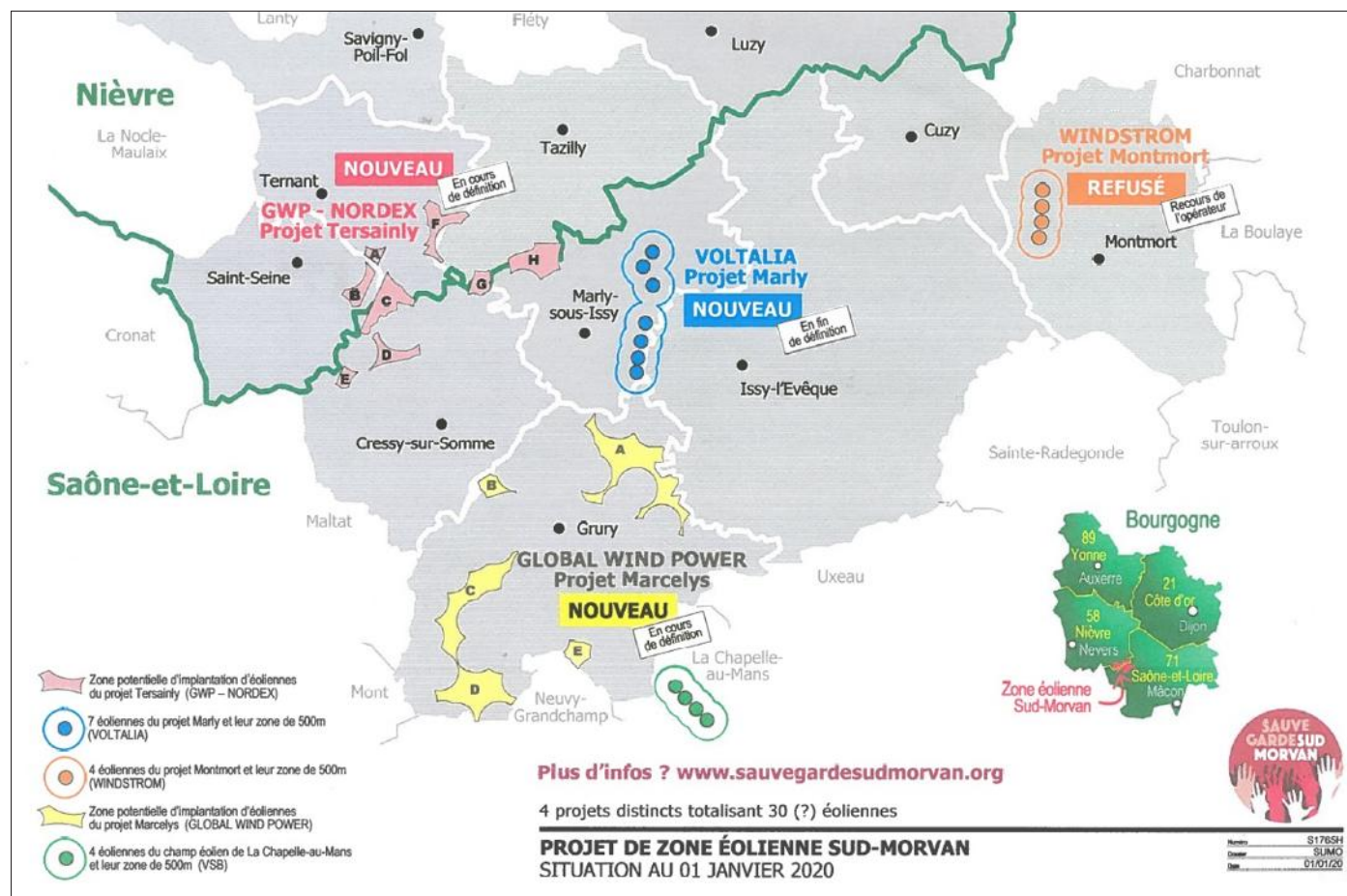
Fin 2018, les projets éoliens sont repartis sur des bases allégées, entre Nièvre et Saône-et-Loire. Pendant ce temps, l'association Sauvegarde Sud Morvan est restée sur ses gardes. Interview du président sortant, Hervé de Chessé.

Cet automne, les lignes ont bougé sur le front de l'éolien entre Nièvre et Saône-et-Loire. Sommés par les services de l'État de revoir leurs copies, attaqués de toutes parts par les associations environnementales, les promoteurs éoliens travaillent sur des dossiers allégés. À Marly-sous-Issy, le conseil municipal a néanmoins donné un accord de principe pour l'installation de sept éoliennes et le lancement d'une autre étude, au nord de la commune. Tout proches, les territoires de Cressy-sur-Somme et de Grury restent également concernés par les projets menés de concert par les sociétés Nordex et Global Wind Power. Point d'étape avec Hervé de Chessé, président sortant de l'association Sauvegarde Sud Morvan, toujours farouchement opposé à ces projets.

En novembre, la société Voltalia a obtenu un accord de principe de la part du conseil municipal de Marly-sous-Issy. L'avez-vous vécu comme un échec ?

« Au contraire, c'est une belle demi-victoire. Le projet initial de Voltalia portait sur 16 machines, on n'en compte plus que sept aujourd'hui. Que ce projet ressurgisse ne m'étonne pas. Le mât de mesure n'avait pas été démonté : j'étais convaincu que cette société allait présenter autre chose. »

Certes, les machines prévues par



Selon les nouveaux projets étudiés, Issy-l'Évêque, Cuzy et Luzy ne seraient plus concernés. Document Sauvegarde Sud Morvan

Voltalia sont moins nombreuses, mais plus puissantes...

« Il y a des technologies qui n'existaient pas lors du premier projet. Désormais, on sait fabriquer des éoliennes de 200 mètres de haut. On a fait le calcul : la superficie de balayage atteint 1,77 hectare. C'est énorme. »

Comprenez-vous la position des élus ?

« Ils considèrent que cela vaut le coup de créer des voies à travers les

parcelles, d'utiliser des chemins ruraux et des voies communales qui doivent être élargies. Les communes ont bâti un réseau dédié à la randonnée : ces sentiers sont inscrits au plan départemental des itinéraires et promenades de randonnée. Le conseil départemental a été alerté par une élue à ce sujet. »

Vous avez également mobilisé un écologue. Quelles sont ses conclusions ?

« Nous avons lancé une campa-

gne d'observation au moment de la migration post-nuptiale, en octobre. Nous avons détecté des flux d'espèces protégées en très grand nombre sur Marly, et notamment des milans royaux. Les rapports de cette étude sont disponibles sur notre site. Nous sommes d'ailleurs étonnés qu'on ne retrouve pas tous ces flux de passage dans les études réalisées par les opérateurs éoliens. »

Vous cédez la présidence de Sauvegarde Sud Morvan à Louis

Landrot. La lutte continue ?

« C'était une charge très lourde. Le nouveau président sera complètement dans le sillage. Sauvegarde Sud Morvan a une grosse expérience de ces combats. Nous gardons une petite palette d'interventions possibles. Des choses sont prêtes, pour permettre des actions relativement rapides. C'est le moment de faire monter des troupes fraîches au front. »

Propos recueillis par Noémi PREDAN

Tous nos
voeux
2020



BOURBON-LANCY

Toute l'équipe
du CASINO vous
souhaite une très
belle année !

Casino de Bourbon-Lancy 17 Rue du Breuil • Bourbon-Lancy